

COMMUNE D'OFFWILLER



Rapport du Conseil municipal du 14 mars 2025

Dans sa séance du 14 mars 2025 tenue sous la présidence de M. Patrice Hilt, Maire, le Conseil municipal d'Offwiller a décidé, après en avoir délibéré :

1. D'approuver le procès-verbal de la séance du vendredi, 14 février 2025.
2. D'approuver, s'agissant du **budget du lotissement *les vergers***, le compte de gestion 2024 et le compte administratif 2024 ; d'affecter le résultat 2024 au budget primitif 2025 ; de voter le budget primitif 2025 pour un montant de 535 908,05 euros en section fonctionnement et 509 611,87 euros en section investissement (*détails consultables en mairie*).
3. D'approuver, s'agissant du **budget de la commune**, le compte de gestion 2024 et le compte administratif 2024 ; d'affecter le résultat 2024 (+ 215 239,30 euros) au budget primitif 2025 ; de voter le budget primitif 2025 pour un montant de 914 485,30 euros en section fonctionnement et 383 724,31 euros en section investissement (*détails consultables en mairie*).
4. D'accorder à l'association des parents d'élèves d'Offwiller-Rothbach une subvention de 137,21 euros pour l'acquisition de livres et de clés USB.
5. D'accorder à l'association *Les petits Nekel* une subvention de 232,45 euros pour l'acquisition d'une plaque vitrocéramique.
6. D'accorder à l'*Association sportive d'Offwiller* une subvention de 1 911,00 euros pour l'entretien du terrain d'honneur.

À Offwiller, le 15 mars 2025

Le Maire, Patrice Hilt